

« La paix française » au Niger : bilan d'un demi-siècle de présence coloniale à Agadès

Issoufou YAHAYA, Maître de Conférences en Histoire
&

Mountari ABOU, Doctorant en Histoire, **Université A. Moumouni de Niamey, NIGER**

Résumé : « Nous n'avons pas apporté encore à l'Aïr la richesse, mais nous lui avons apporté ce qu'il n'avait jamais connu au cours de l'histoire : la paix, la paix française » (Urvoy, 1936 : 197). Ainsi s'exprimait ce capitaine de l'infanterie coloniale et historien français. Pourtant, le colonel Lefèvre reconnaissait dans un Rapport, une partie de la responsabilité de la situation dramatique de la zone : « la semi anarchie politique qui existait déjà parmi les nomades bien avant notre arrivée n'a fait que s'accroître avec notre administration par suite de l'élimination successive des chefs influents, qui en général tenaient leur prestige de leur hostilité pour nous. De la ruine de l'ordre politique, résulte pour nous une impuissance à peu près complète à faire exécuter nos ordres » (Rapport 3^e trimestre 1919). S'estimant allée trop loin dans la répression aveugle et devant la nécessité impérieuse de marquer l'apaisement, en réalité se rendant compte de la réalité des événements, l'administration coloniale voulut assurer la survie des institutions coutumières pour mieux garder un œil sur les populations et leurs biens.

Mots-clés : Agadès, Aïr, Niger, Colonisation, « Paix française », Atrocités.

Abstract: "We have not yet brought wealth to Aïr, but we have brought him what he had never known in history: peace, French peace" (Urvoy, 1936: 197). This was the expression of this French colonial infantry captain and historian. However, Colonel Lefèvre recognized in a Report part of the responsibility for the dramatic situation in the area: "the semi political anarchy that already existed among the nomads long before our arrival only increased with our administration as a result the successive elimination of the influential chiefs, who in general got their prestige from their hostility to us. The ruin of the political order results in an almost complete impotence for us to execute our orders" (3rd Quarter Report 1919). Believing that it had gone too far in indiscriminate repression and faced with the imperative need to mark appeasement, having realized the reality of events, the colonial administration wanted to ensure the survival of customary institutions in order to keep an eye on the populations and their property.

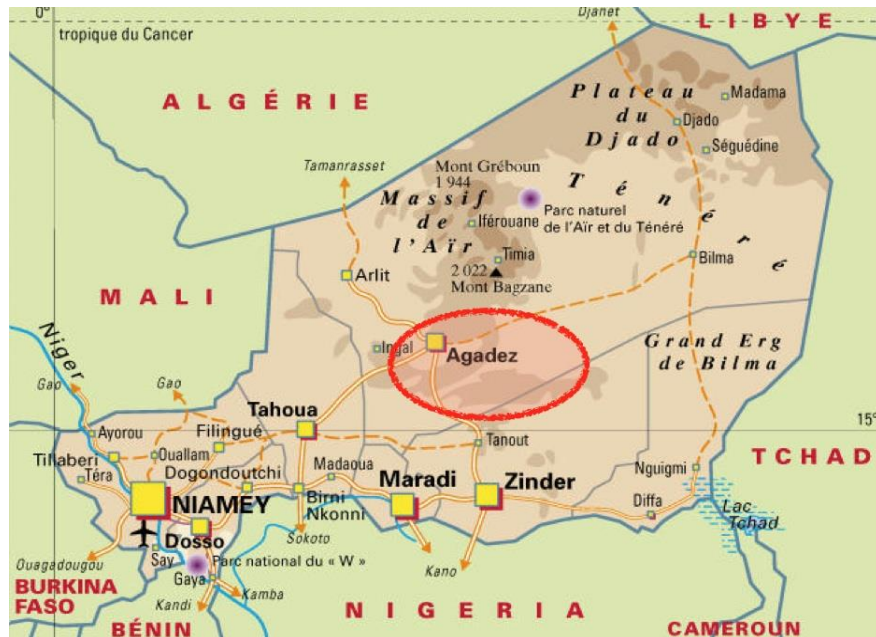
Key-Words: Agadès, Aïr, Niger, Colonization, « French peace », Atrocities.

Introduction

La lutte anticoloniale avait embrasé la presque totalité du territoire de l'Air (immense territoire du nord du Niger). Directement ou indirectement, de gré ou de force, la quasi-totalité des tribus de ce massif saharien avaient été engagées dans cette aventure. Celles qui étaient récalcitrantes pour s'opposer aux Français étaient régulièrement pillées par les anti-français ou leurs proches, tandis que les tribus ralliées aux Français participaient directement aux opérations, tout en supportant les efforts de la guerre. Aux côtés des Français ou de leurs opposants, chacun se retrouva différemment impliqué. Cependant, l'issue est bien connue. Les confrontations se sont traduites par la défaite complète des opposants aux Français, ouvrant la voie à une punition collective.

Pourtant, sur la bases des rapports et publications des acteurs, civils et militaires français d'une part, et des témoignages des acteurs locaux d'autre part, il se lit aisément que dès le début, une incompréhension s'était installée ; les Touaregs reprochaient aux les autorités coloniales de mal comprendre le fonctionnement du monde nomade. En 1916 encore : « (les tribus) reprochaient aux Français de désorganiser la société touarègue. Un témoignage de leur état d'esprit est fourni par l'interrogatoire d'un chef de révoltés : les Touaregs ne savent pas encore ce que veulent les Français. On leur demande l'impôt, on les soumet à des réquisitions de vivres et de transport ; ils acceptent cela. En retour les Français désorganisent leur société, libèrent leurs bellah (esclaves), affranchissent leurs vassaux. C'est là la grande cause de leur haine » (Capot Rey, op.cit. 289). Même leur sultan, le premier d'entre eux n'était l'objet d'aucun respect dans ce nouveau rouage. Les temps ont bien changé en ce début du XXe siècle à Agadès, il vaut mieux être l'ami du boy (domestique) du commandant de cercle ou même de son interprète, que celui du sultan en personne. Et pour mieux servir ses intérêts, l'administration coloniale avait mis en place quelques infrastructures, du reste pour son propre confort.

Notre analyse porte essentiellement sur la nouvelle configuration de la ville d'Agadès, la mutation de ses structures traditionnelles, le sort réservé à ses habitants et la nouvelle situation sociopolitique et économique à l'avantage exclusif des Français, sur fond de tragédie humaine. Elle s'articule sur contenu du concept antagonique de la « paix française » (Urvoy, 1936, 197) et les déstructurations multiples inhérentes à la victoire militaire d'une part, et d'autre part à dresser autant que possible la teneur des cinquante-six années de domination française à Agadès.



Copyright 2015 : Association « les Puits du désert »

1. Les prémisses d'une punition collective

En effet la défaite de Kaocen (Yahaya, 2012) marquait un tournant dans l'histoire de l'Air et du territoire nigérien tout entier d'une part, et, d'autre part, l'échec de la stratégie guerrière choisie par une bonne partie des tribus touarègues. Les rapports de force ayant définitivement tourné à l'avantage des Français tant en territoire saharien que sur l'ensemble de cette entité nigérienne constituée en IIIe Territoire, ceux-ci allaient désormais régner en maîtres sur le pays tout entier et y transposer leur système administratif centralisé, inadapté au monde nomade et au contexte africain, et cela jusqu'à l'indépendance du Niger en 1960. Les Touaregs ne sont pas les seuls défaits des confrontations armées sur le territoire du Niger. Toutes les résistances qui se sont dressées face à la colonisation française, d'ouest en est, du sud au nord ont été vaincues. Ce fut le cas en pays Zarma-Sonraï : en août 1899 puis en février 1900 à Sarkaji au nord de Dosso, les troupes coloniales subirent d'importants dégâts, « réparés » en 1900 par le capitaine Berger envoyé de Say à la tête de deux compagnies, un peloton de cavaliers et deux canons qui châtia et détruisit le village ainsi que celui de Loga les 16 et 18 novembre 1900.

Ceux qui ont pris les armes contre les troupes coloniales, comme ceux qui ont accepté sans hésitation la collaboration avec elles, sont passés sans gloire sous la domination coloniale et ses multiples contraintes liées à l'aliénation de toute liberté. Tandis que ces derniers se retrouvaient dans une apparente situation favorable d'alliés mais aussi de « collabos », à l'instar des notables de la province de Dosso à l'ouest du Niger, les premiers se retrouvèrent réduits à

accepter les maigres compromis que les Français, pour améliorer leur image, ont bien voulu leur concéder.

Il est tout de même important de souligner qu'au départ en tout cas, du fait de leur crainte redoutable des tribus touarègues sur les conséquences d'une installation de longue durée en Aïr qui passe nécessairement par l'occupation d'Agadès, les Français étaient restés cantonnés à l'ouest, au sud et au centre du territoire nigérien. L'éloignement et la crainte d'une confrontation inévitable avec les Touaregs les dissuadaient de s'aventurer en direction de l'Aïr et du Kawar. Au sud donc du territoire nigérien, les Français occupaient le Damagaram et le Damergou d'où provenaient les vivres nécessaires aux populations sahariennes.

C'est pourtant une demande de pure forme, que leur ont adressée le sultan de l'Aïr et de l'Anastafidet, chef de la puissante confédération des Kel-Ewey (Urvoy, 1936, 194) par l'intermédiaire du Tourawa Mellé, sollicitant leur coopération dans la sécurisation des pistes caravanières infestées par des flibustiers, que les Français décidèrent de s'enfoncer dans le nord du territoire, la zone dont ils rêvaient pour relier l'Algérie au Tchad (Yahaya, 2013). Toutefois, l'ensemble des tribus nomades était hostile à cette « violation » de son territoire. En réalité, la conquête du nord n'avait nullement besoin de justification ou de prétexte. C'était une nécessité pour les Français dont les replis des premières aventures n'étaient que tactiques. Ils devaient s'assurer que la conquête de cette zone pouvait se faire à partir de bases solides, bien établies au sud. Il est donc exagéré de prétendre que c'est la mission du Tourawa Mellé qui a décidé les Français à y aller. D'ailleurs, une dizaine d'années plus tard, à la faveur d'une guerre sainte, dans un contexte international agité, nourri par la famine, la haine et l'hégémonie occidentale raffermie dans un Sahara visiblement bien convoité en cette fin du XIXe siècles, Français et Sahariens devaient en découdre (Yahaya, 2015).

À Agadès même où les hostilités avaient eu lieu, certains chercheurs contemporains soulignent qu'en dehors du sultan Tagama, la population urbaine n'avait pas été impliquée de manière directe au siège du poste français. J-Louis Triaud est de cet avis. Selon lui, c'est parce qu'elle subissait les lois des tribus pillardes que les autorités coutumières avaient fait appel aux Français pour assurer la sécurisation des convois caravaniers, ayant débouché sur une « occupation méthodique ». Il souligne que durant tout le siège du poste français, du 13 décembre 1916 au 4 mars 1917, elle s'était retrouvée prise en otage par les combattants sahariens, venus avec un appareil administratif parallèle. Les autorités traditionnelles urbaines, en dehors du sultan qui avait lui-même admis être de connivence avec le chef des assaillants,

étaient devenues caduques. Aboubacar Adamou observe à la fin des années 1970 : « il est curieux de constater qu'à Agadez beaucoup de gens, et même des marabouts parmi les plus célèbres, portent des critiques sévères à l'encontre de Tagama. Les atrocités commises par la colonne française de secours et l'échec de la révolte font que la plupart des survivants voient dans le sultan celui qui leur a apporté le désastre et la calamité, oubliant ainsi le caractère positif de la guerre de libération. L'opinion agadézienne lui attribue la responsabilité de la guerre, le condamne de s'être allié à Kaossen contre un ennemi jugé trop fort » (Adamou, op.cit. 85-86).

Ce constat est imputable au contexte lié à la défaite armée, conséquence logique de la tragédie humaine qui s'en suivit. Dans cette logique simpliste, on pourrait déduire que si les événements avaient connu une issue autre, les Français auraient été seulement remplacés par les Jihadistes, ou leurs probables commanditaires Sanûsî et Turcs. Dans tous les cas de figure, le sort des populations urbaines d'Agadès (dont une grande majorité s'était immigrée et sédentarisée dans les régions du sud et même en territoire nigérian tout au long des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles), subissant déjà les lois des tribus nomades sur les pistes caravanières, n'aurait que très peu changé. Ayant su rebondir lors des défaites successives à Janet, au Borkou ou ailleurs en territoire algérien et tchadien, les Français n'auraient, de toute façon pas abandonné Agadès sur une défaite. En territoire nigérian même dans les régions de l'ouest par exemple et du sud comme Zinder, les faits avaient démontré qu'ils ont toujours vengé leurs victimes. Et logiquement l'affront d'Agadès ne serait pas resté lettre morte, tant la haine et les intérêts demeuraient. Dans cette région du monde en décomposition, rythmée par une géopolitique compliquée née des antagonismes nourrissant la Grande Guerre et la course aux territoires « vacants » érigés en nouvelles sources de richesses, avait surgi presque de nulle part un homme, le sultan Tagama. Ayant su triompher de tous ses rivaux, puis su déjouer les pièges de l'administration coloniale par une habileté dont lui seul avait le secret, le sultan Tagama était devenu le lien incontournable entre ces deux mondes (nomade et sédentaire) fissurés et dont les intérêts devenaient de plus en plus antagoniques. Lui seul était totalement respecté des populations urbaines, des tribus nomades et même des Français dont le plus haut représentant local (Bosch) se demandait encore quelque temps avant le siège, ce qu'il aurait fait à Agadès sans le sultan Tagama, à cette époque au sommet de ses intrigues !

Le constat simpliste de passivité des populations urbaines ne semble pas exclusif. Citant les « Rapports Politiques : Agadès, 2^e trimestre 1919 » stipulant que « ce qui est bien certain, c'est que tout le village d'Agadès lui (Tagama) était entièrement dévoué, aussi aucun

cri, aucune manifestation de joie, lorsque sa (Tagama) capture a été annoncée » (Triaud, 1995 : 942). Jean-Louis Triaud souligne que c'est parce qu'il avait abusé de la confiance des Français, que « sa disparition illustre la revanche complète du pouvoir colonial » (Ibid). La population urbaine était loin de se douter du triste sort qui l'attendait, car, le pouvoir répressif français n'avait pas fait la lecture objective de la situation. La répression avait été impitoyable à l'extrême et dramatique pour la population sédentaire présumée innocente, restée dans la ville que les assaillants nomades avaient quittée pour regagner les montagnes qui constituaient leur cadre de vie et un refuge certain. Dès le 4 mars 1917, sitôt après la levée du siège, les oulémas de la ville se trouvant dans les mosquées furent massacrés à l'arme blanche sous l'ordre du lieutenant-colonel Mourin. En effet, les marabouts qui avaient préféré ne pas désertir la ville se regroupèrent dans la mosquée bien connue, celle d'Abawagé (Adamou, op.cit. 100) pour solliciter du colonel Mourin l'apaisement. Les différents courriers transmis resteront lettre morte (Triaud, 1978 : 263-271). Pour seule réponse, le palais du sultan fut investi par les tirailleurs, tandis que les habitations de la ville étaient passées au peigne fin à la recherche de combattants. C'est ainsi que la mosquée d'Abawagé dans laquelle s'étaient réunis les sages de la ville fut encerclée et un à un ces oulémas qui constituaient l'intelligentsia de la cité avaient été décapités. Le même spectacle atroce s'était poursuivi dans une autre mosquée bien connue également, celle d'Amanji, ainsi qu'au palais du sultan en fuite. André Salifou avance, sans indication de source, le chiffre de 360 victimes « soit 308 tués et 52 blessés » (Salifou, 1973 : 95). Officiellement il y eut 120 tués. Le rapport politique de l'année 1919 exprime clairement la tragédie, comme le soulignait J-L. Triaud à la fin des années 1970 : « les marabouts actuels ne possèdent qu'une très faible influence et sont peu instruits, tous les marabouts importants d'Agadès ayant été tués au cours du siège, ou morts des suites des privations et de maladie » (Triaud, 1995 : 884).

S'estimant peut-être allée trop loin dans la répression aveugle et devant la nécessité impérieuse de marquer l'apaisement, vraisemblablement s'étant rendue compte de la réalité des événements, l'administration coloniale voulut assurer la survie des institutions coutumières pour mieux garder un œil sur les populations et leurs biens. Le 5 mars 1917, Mourin nomma Jataw sultan provisoire d'Agadès avec une mission très limitée consistant uniquement à rassembler les survivants, en grande partie des femmes et des enfants. Comme si cela ne suffisait pas, tout ce que possédait la ville en biens matériels : argent, denrées alimentaires, sel, animaux et bijoux furent confisqués par les autorités coloniales et transportés au poste militaire. Pendant près de quarante jours, officiellement pour la préserver du retour des

assaillants, la population urbaine avait été contrainte de camper la nuit à la périphérie ouest de la ville, une punition (collective) et une humiliation supplémentaires qui s'ajoutaient à son malheur déjà grand.

La suspicion était totale : la quasi-totalité des chefs tribaux influents avaient été arrêtés ou destitués, aggravant la situation politique très fragile. Le 6 mai 1917, l'ancien sultan Ibrahim ed-Dasuqy fut rappelé par le lieutenant-colonel Mourin (Urvoy, 1936, 196), sur le trône d'un pays ruiné et vidé de ses habitants. Moins de deux ans plus tard le 10 août 1919 il devait être arrêté pour manque de loyalisme, avant d'être destitué pour incapacité en novembre au profit de son fils Oumarou (Urvoy, Ibid.). Les tribus dispersées avaient également perdu la plus grande partie de leur bétail : « l'Air qui comptait vingt cinq mille chameaux avant la révolte, en avait à peine trois mille en 1918 (...). La situation économique était donc catastrophique : la famine sévissait, le ravitaillement des troupes militaires stationnées devenait un gros problème » (Adamou, op. cit. 101).

Cette conjugaison de drames aussi impitoyable s'acharnait sur une ville qui pleurait encore son élite, son passé et la perte de son identité, d'autant que les pleins pouvoirs des Français n'avaient plus de limites et l'esprit de revanche motivé par la haine était toujours présent. Sur le plan économique le commerce caravanier fut entièrement paralysé du fait de l'insécurité ambiante. Dans son rapport du 3^e trimestre 1919, le colonel Lefèvre reconnaissait leur responsabilité dans la situation dramatique qui sévit dans la zone : « la semi anarchie politique qui existait déjà parmi les nomades bien avant notre arrivée n'a fait que s'accroître avec notre administration par suite de l'élimination successive des chefs influents, qui en général tenaient leur prestige de leur hostilité pour nous. De la ruine de l'ordre politique, résulte pour nous une impuissance à peu près complète à faire exécuter nos ordres qui se heurtent, sans pouvoir la secouer, à l'apathie des nomades, même quand l'exécution de ces ordres serait pour eux d'un intérêt immédiat. Cette anarchie politique a été accompagnée d'un véritable bouleversement social » (Adamou, op. cit. 102). Cette crise, conclut le rapport de Lefèvre, avait été portée à son maximum par les événements de 1917 (Rapport du 3^e trimestre 1919), porteuse de « la paix française ».

2. La « paix française », un concept débattu

2.1 Les Français, seuls maîtres à bord

« Nous n'avons pas apporté encore à l'Air la richesse, mais nous lui avons apporté ce qu'il n'avait jamais connu au cours de l'histoire : la paix, la paix française » (Urvoy, 1936 : 197). Le concept incarné par « la paix française » a bien de mal à trouver son repère. Si l'on s'en tient aux éléments principaux du concept, « la paix française » se résumerait à « la sécurité ». Entre 1905 et 1916, la situation générale de l'Air fut marquée par « une occupation méthodique » (Rapport du Lieutenant Jean du 13 Oct 1904) des forces françaises des régions du Sahara nigérien, sans avoir eu à recourir aux armes, même lorsqu'il l'aurait fallu. En conséquence de ce passage sous domination coloniale immédiate, les forces d'occupation, ignorant les réalités conflictuelles sous-régionales et les différents rapports de forces que seule la possession individuelle d'armes maintenait, se retrouvaient incapables d'assurer aux Touaregs lors de certains déplacements, la sécurité tant promise : « nous ne protégeons même pas les tribus soumises. En 1905, elles étaient pillées par les Hoggars et les Toubous. En 1906, l'Azalay fut razziaé à Fachi sur la route de Bilma et perdit 2700 chameaux. Cette agression ne fut pas vengée, malgré la colonne du commandant Gadel vers le Kaouar » (Urvoy, 1936 : 194).

Entre 1904 et 1906, deux occupations françaises de la ville d'Agadès s'étaient traduites par des retraits (Urvoy, 1936 : 194), laissant le champ libre aux tribus pillardes et affaiblissant de facto les autorités coutumières, prêtes à la collaboration avec les troupes coloniales, sachant qu'elles sont installées dans le sud, pourvoyeur des vivres à l'Air. Ce fut le cas du sultan d'Agadès Ousmane Maqitan, très favorable aux Français. Cependant, il n'avait pas beaucoup d'autorité sur ceux qui étaient censés être ses sujets. Son ancien concurrent inspirant une méfiance aux autorités coloniales Ibrahim ed-Dasuqy fut « exilé » au sud entre Madawa et Konni où les Français lui offrirent le canton de Dogarawa. Mais comme il semblait avoir plus d'énergie qu'Ousman Maqita, celui-ci fut déposé le 1^{er} août 1907 au bénéfice d'Ibrahim ed-Dasuqy. Mais lui-même ne donna de satisfaction suffisante à l'attente des Français qui le remplacèrent peu après par Tagama, fils de son frère Baqary. Ed-Dasuqy retourna à Dogarawa, mais fut rappelé en 1917 après « les événements d'Agadez » pour remplacer Tagama, après une courte période intérimaire assurée par Jataw. Ed-Dasuqy resta au pouvoir 4 ans, avant d'être remplacé par son fils Oumarou en 1921 (celui-ci resta au pouvoir jusqu'en 1959 et le 1^{er} janvier 1960 lui succéda son fils Ibrahim décédé le 21 février 2012). Par ce jeu de chaises musicales, les autorités coloniales, avec ces ingérences incessantes et démesurées entendaient garder le contrôle de la situation, ne se rendant pas compte du tort qu'elles portaient à une

vieille tradition et à l'institution, âgée aujourd'hui de plus de 600 ans. Toujours est-il que l'heureux « élu » restait de la famille héréditaire du trône.

La désignation de Tagama contredit toute cette stratégie d'inféodation qui plaçait les sultans désignés dans l'embarras : en réalité, ou bien ils gouvernaient pour les Français, auquel cas ils n'avaient plus d'autorité sur les populations nomades, ou alors ils acceptaient leur désignation par le nouveau pouvoir, mais se devaient de gouverner contre la volonté des autorités coloniales. Dans l'une ou l'autre des deux situations, la stabilité politique et le transfert de légitimité les plaçaient à la merci d'un camp ou de l'autre. Et comme la situation devenait de plus en plus, sinon entièrement à l'avantage des Français, la marge de manœuvre des sultans proclamés était extrêmement réduite. Le cas de Tagama est assez illustratif. Bien que désigné par les Français, Tagama fut leur principal opposant à Agadès, conduisant même des expéditions guerrières contre eux durant la « guerre de Kaocen » (Riou, 1968) dont il était un des artisans les plus actifs. Les sultans, tirant leur nouvelle légitimité et leur prestige de la haine des Français depuis qu'ils s'ingèrent directement dans les affaires locales, et paradoxalement nommés par ces derniers, en ce début du XXe siècle le trône d'Agadès était devenu un siège éjectable autour duquel se nouent toutes les intrigues.

2.2 . Mutation des structures traditionnelles

Au lendemain des « événements d'Agadez » (Rapport du 1^{er} trimestre 1917), le peu de prérogatives dont avait en charge apparente le sultan lui furent ouvertement retirées au profit du commandant de cercle. Ces prérogatives étant d'ordre politique, administratif et judiciaire, le sultan n'était plus qu'un simple commis au service de l'administration coloniale et, faute de moyens conséquents, perdit progressivement ses courtisans et collaborateurs dont le peu restés en poste, reflétaient symboliquement la caducité de l'institution coutumière, c'est-à-dire une coquille quasiment vide, ne survivant qu'au bon vouloir de l'administration coloniale.

Pour être entièrement au service de l'administration coloniale qui le désigne par rapport au service rendu, ou à rendre, le sultan perdit progressivement de son influence auprès des chefs des confédérations qui, autrefois le désignaient et lui permettaient de s'y maintenir. Eux-mêmes étaient soumis au choix des administrateurs coloniaux dont l'influence était telle qu'ils étaient devenus des faiseurs de roi. Sitôt que le sultan ne donnait pas de satisfaction à l'attente de ces seigneurs d'un genre nouveau, il était destitué et remplacé cependant par un membre de sa famille. Les institutions elles-mêmes ne survirent que parce que les populations voulaient malgré tout, mieux avoir affaire à leurs représentants locaux, mêmes « illégitimes », que de

traiter directement avec les Européens ou leurs assimilés Africains. Les titres coutumiers de Dan Galadima (premier ministre) ou de Tourawa (ministre des affaires étrangères) étaient certes maintenus, mais leurs titulaires devinrent sans réelle attribution, ne manifestant leurs « prestiges » qu'à l'occasion des fêtes traditionnelles.

Autrefois, le sultan assurait l'ordre et la sécurité de la cité, voire de toute la région grâce aux forces à sa disposition. Sa nouvelle configuration de simple auxiliaire, sans réels moyens le priva de ce soutien. Dans le même temps, l'administration coloniale se mettait en place avec son corollaire de services indispensables, parmi lesquels figure en bonne place la force publique. D'après les Monographies du cercle d'Agadès, celle-ci comprenait en 1936, près de trois cents éléments (297). Cette force considérable était uniquement urbaine. La ville d'Agadès qui l'abritait ne comptait pour la même année que 3193 habitants. La population de la ville qui était de 2490 personnes en 1916, stagnait à 2436 en 1926 : dix ans après la révolte elle était bien inférieure au chiffre de 1916. Ce n'est qu'en 1941 qu'elle atteignit 3500 âmes (toujours selon les Monographies du cercle d'Agadès), 3977 en 1947, 4737 en 1956 et 6720 en 1963. Ces accroissements étaient essentiellement dus aux flux migratoires amorcés au début des années 1940.

À l'intérieur et autour du poste français s'était installée l'administration, séparée comme dans presque toutes les villes qui ont connu ce système de domination coloniale, par un cours d'eau, en l'occurrence ici le lit d'*Azar-madaran*. Localement, ce quartier colonial dans lequel le sultan n'avait aucune autorité, est désigné par le terme *baariki* (administration). Y étaient édifiées des constructions « modernes », tranchant d'avec les constructions anarchiques de la ville. L'ensemble des services administratifs y avaient été installés : la gendarmerie, la justice ou encore la douane. Même l'organisation des caravanes de sel échappait aux autorités coutumières (sultan, Tourawa et Anastafidet) et ne relève plus que de l'administration nouvelle, tout comme les taxes à l'entrée ou à la sortie de la ville, directement perçues par le service des douanes.

Agadès ayant connu des troubles significatifs, l'organisation administrative avait maintenu à sa tête jusqu'à la fin de la colonisation, les militaires. Sur le plan purement administratif, le cercle d'Agadès n'avait pas connu de subdivision, à l'instar d'autres cercles. Il devait rester, à l'exception des postes administratifs d'Iférouane (situé à près de 300 Kms d'Agadès) créés en 1927 et d'In-Gall (à 120 Kms) en 1956, la seule entité administrative d'un espace supérieur au territoire français. De ce fait, c'était le commandant du cercle en personne

qui « arrêta » les dates de départ ainsi que les différentes étapes de la caravane ; le sultan n'intervenant subsidiairement que pour communiquer uniquement ces informations aux chefs des tribus concernés.

Le centre de gravité de toutes les attributions coutumières liées au trafic caravanier se retrouva ainsi déplacé. Par exemple, une fois les caravaniers rassemblés, ils « étaient dirigés par un officier, généralement l'adjoint au commandant de cercle qui se faisait accompagner d'un interprète, d'un guide et du Tourawa. En fait, la participation du Tourawa n'est que symbolique puisqu'il n'est ni responsable politique, ni responsable militaire de l'Azalaï » (Adamou, *ibid.*, 105). La force de sécurité traditionnelle de celle-ci est remplacée « de tirailleurs (...) et d'unités auxiliaires formées de caravaniers à qui on donne des armes, des munitions et des ceintures rouges » (*Ibid.*). Autrefois, le sultan était le responsable direct et attitré du trafic caravanier, l'Anastafidet et le Tourawa en assuraient le bon fonctionnement et la sécurité. Voilà que ni l'un, ni les deux autres ne sont plus indispensables à l'activité qui fut à la base du développement de leur ville, et du prestige de leurs fonctions. Même le guide ou l'interprète étaient devenus plus importants que ces institutionnels pour qui la population n'a plus d'égard que par déférence. L'Aïr dans son ensemble se retrouva économiquement ruiné et ses structures sociales profondément bouleversées.

3 Enjeux et périls économiques

3.1 Le bétail décimé

La rébellion touarègue mâtée, les assaillants mis hors d'état de nuire, l'Aïr dans son ensemble se retrouva économiquement ruiné et socialement bouleversé : « la partie de l'Aïr située à soixante kilomètres au nord d'Agadès est déclarée zone interdite. Tout ce qui bouge, parcourt, campe est considéré comme rebelle aux lois de la France. 1918 est l'année de confinement des nomades » (Dufour, 1987, 191). L'autorité coloniale elle-même reconnut que la population avait subi des pertes énormes après avoir dénombré dans le Rapport politique de 1918, 953 « dissidents » tués au combat, sans compter les blessés et les autres morts suite aux maladies et aux privations dues à la fermeture des marchés. Les pertes en bétail étaient aussi très lourdes. En 1920, il ne survivait que trois mille chameaux en Aïr d'après le Rapport du capitaine Vitali. Douze mille avaient succombé. Les bœufs avaient presque entièrement disparu. Sur les soixante mille moutons et chèvres évalués en 1916, il ne restait que quelques milliers. Les prix des produits sur le marché avaient atteint un niveau exorbitant du fait de la rareté absolue de l'offre. Faute d'animaux, de marchandises à échanger, de la liberté même de

circuler, le commerce caravanier était devenu presque nul. Le Rapport politique du quatrième trimestre 1919 soulignait que : « plus de la moitié des gens de l'Aïr gardent (envers les Français) son ancienne haine et n'aspire qu'au retour d'un perturbateur quelconque. Ils sont convaincus que le dernier mot n'est pas dit et que des renforts armés viendront du nord ou de l'est pour chasser (les Français). Ils ne se rendent pas compte qu'ils vont à grands pas vers la disparition complète de leurs tribus » (Dufour, 1987, 194).

Cette réflexion était symptomatique de l'état général des forces coloniales dont la méfiance et la suspicion à l'égard des autochtones étaient grandes. Pensant qu'à tout moment pouvait éclater une agitation, le colonel Mourin refusa la réorganisation des troupes sur le territoire nigérien qui visait à réduire les effectifs, surtout que l'état du cheptel camelin ne permettait plus en 1919 de ravitailler les postes des confins. S'imposait alors, de toute urgence, l'adaptation de l'automobile au contexte saharien qui se réalisa en 1920. Entre-temps, depuis la fin de l'année 1917, le téléphone sans fil (TSF) était en place facilitant les communications. L'administration coloniale se mettait progressivement en place dans une perspective de durée, faisant fi des structures traditionnelles et de l'état d'âme des populations. On peut affirmer que la victoire française était définitivement acquise. Mais quelle victoire ? Celle-ci restait seulement militaire ; les Français n'ont jamais su gagner le cœur des habitants d'Agadès tenus loin de leurs préoccupations quotidiennes, uniquement sollicités pour honorer des charges sans contreparties visibles.

3.2 La récupération des activités économiques

Ce sont les convois caravaniers qui ont fait la notoriété et la fortune de l'Aïr, singulièrement celle d'Agadès, la capitale du sultanat issu du pacte entre tribus, fractions et clans touaregs. Le terme communément usité pour désigner ces convois est « Azalaï », mot d'origine arabe repris par l'administration coloniale française. Localement, les Touaregs les désignent par le mot « Taghlemt ». Ces caravanes traversaient le massif saharien en plusieurs endroits, reliant les localités du sud sédentaires à celles du nord nomades, au moyen des échanges commerciaux. L'Aïr est également relié depuis toujours à d'autres ensembles sahariens, le Fezzan, le Hoggar ou encore le Kawar.

Aux XVIIIe et XIXe siècles, l'Aïr dans son ensemble avait connu des troubles graves qui ont engendré une insécurité telle que la circulation des caravanes était devenue rare parce que risquée et dangereuse. Les populations sédentaires installées dans le sud du massif avaient favorablement accueilli l'arrivée des Français qui promirent la paix, le rétablissement de la

sécurité et la liberté de circulation des personnes et des biens. Après des débuts hésitants, les Français mirent à exécution leurs promesses, convoyant eux-mêmes les convois caravaniers depuis le Damagaram et le Damergou (régions du sud occupées par les populations hausa sédentarisées), jusqu'aux confins sahariens (Urvoy, 1936, 194). Bilma était de loin la destination privilégiée de ces convois caravaniers : « la caravane de Bilma était la plus importante. Le sel et les dattes du Kawar étaient échangés contre le bétail sur pied, la viande boucanée, le beurre, les cotonnades, les pagens apportés par les caravaniers touaregs. Les bénéfices retirés étaient importants car la charge de chameau vendue au retour à Agadès, atteint plusieurs fois son prix de Bilma ou de Fashi. Ces charges, vendues au sud, atteignaient des prix encore plus considérables » (Adamou, 1979, 106).

Ces intérêts nouveaux justifiaient en partie cette irruption coloniale dans un nouveau rôle de convoyage de caravanes, l'autre raison étant liée à l'extension territoriale de l'Empire, à l'instar d'autres pays européens. En effet avant la généralisation de l'insécurité à la fin du XIXe siècle, les caravanes de sel pouvaient circuler à n'importe quel moment de l'année. Cependant, traditionnellement, trois départs majeurs chaque année méritent d'être retenus (Adamou, 106) : Le départ « d'automne » au mois d'octobre était de loin le plus important, pouvant regrouper plus de 10.000 chameaux (Urvoy, 1936, 197) convoyant le sel du Kawar vers les pays hausa où il était échangé contre le mil récolté à la même période. La caravane était composée de toutes les tribus de l'Aïr, en particulier les Kel-Gress et les Kel-Aïr. C'est également le voyage le plus long, conduisant les caravaniers jusqu'à Kano ou encore Sokoto dans l'actuel Nigeria. Le second départ avait lieu entre février et mars. Là, le sel était transporté et vendu sur les marchés d'Agadès (Adamou, 1979, 106). La caravane est évaluée entre 2 et 3000 chameaux. Enfin à la mi-juillet avait lieu le troisième départ, beaucoup moins important que les deux précédents, organisé essentiellement par les Kel-Aïr, venant échanger sur le marché d'Agadès, le sel contre le mil apporté des régions hausa (Adamou, 1979, 106).

Au plus fort de l'insécurité, les troupes françaises installées dans les régions hausa décidèrent à partir de 1908 d'escorter les convois caravaniers afin de pérenniser la seule activité économique rentable. Dans cette perspective, pour la commodité de la tâche, elles supprimèrent le départ de juillet. Par cette action, les impôts retraient et le ravitaillement des troupes installées à Bilma par exemple assuré. L'administration décida aussi la construction de puits « modernes » et même un service zootechnique fut créé à Agadès où une sorte de commerce d'import-export se mettait en place. Des articles venant de Ghât par exemple y transitaient en direction de Kano.

En 1928 les archives de la Préfecture d'Agadès enregistraient au titre des « professionnels » recensés 117 marchands fixes, 97 marchands ambulants, 7 marchands exportateurs de bétail au Nigeria (Adamou, 1979, 106). Progressivement, le marché d'Agadès grossissait en importance au point où l'administration française y trouvait entièrement sur place son ravitaillement. La partie nord de la vieille ville se « développa » essentiellement du fait de la consommation courante des agents coloniaux. Tout un quartier à vocation récréative se créa entre la vieille ville et le quartier administratif dans lequel s'installèrent des lieux de loisirs : bars, hôtels, et même des maisons de prostitution (Adamou, 1979, 106).

Le réveil économique de la cité d'Agadès se maintint malgré quelques difficultés liées à la mévente du sel et des dattes dans le sud de la colonie. D'autre part, à la même période le prix du sel baissait au Nigeria à cause de la concurrence européenne, utilisant le port pour apporter un produit de qualité à moindre coût. L'automobile va également faire son apparition, portant un coup dur au transport caravanier. Comme le souligne Robert Capot-Rey : « le commerce transsaharien devait se heurter à l'attraction croissante des ports maritimes, prolongée dans l'intérieur par des voies ferrées de pénétration. Le chemin de fer atteignit Colomb-Bechar en 1905, Kano en 1911. Les marchandises, qui jadis entreposées dans les "ports du désert" avant d'entreprendre la traversée du Sahara, ne se rassemblent plus aux confins du désert que pour lui échapper » (Capot Rey, 291).

Avec les ports et l'automobile, le commerce caravanier changea de registre. Du point de vue des termes d'échange, les marchandises ont varié, s'adaptant au contexte : mil au sud contre datte et sel du nord. L'esclavage qui faisait sa part substantielle ayant été aboli et interdit sur tous les axes de plus en plus contrôlés par les Occidentaux, il n'était plus que l'ombre de son passé. De nouvelles villes coloniales et portuaires apparaissent concurrençant les anciens centres d'échanges que les Européens contournent parce que dotés de structures coutumières « concurrentes », pour mieux asseoir leur autorité. Des villes historiques, il ne restait, en ce début du XXe siècle qu'une ancienne gloire évanouie dans des demeures ruinées, occupées par des populations misérables, intéressantes seulement pour les travaux d'intérêt « général », les réquisitions et l'impôt. C'est en 1920 que les premières automobiles avaient fait leur apparition au désert accaparant le transport des marchandises les plus précieuses telles que les tissus, les épices et même la quincaillerie ou les pièces de rechange. Seuls les dattes, le sel et le mil continuaient à rythmer les pas des chameaux. En effet, les caravanes ne gardent quelque importance que là où il n'existait pas de service automobile régulier.

L'autre préjudice porté au commerce caravanier fut le fait de l'administration française. Sous prétexte d'éviter la contrebande des armes ou des denrées prohibées, elle obligeait, selon les circonstances, les caravaniers à défaire leur chargement et à vendre leurs marchandises aux prix qu'elle avait fixés. Mais ce cours officiel suivait avec beaucoup de retard les fluctuations qui résultaient de la loi de l'offre et de la demande, et plus lentement encore les dévaluations de la monnaie, de sorte que tout le jeu des échanges entre nomades et sédentaires se retrouvait faussé. A force de réglementation et de contrôles, avaient été découragés des hommes dont le métier était très dur et qui n'étaient ni plus ni moins fraudeurs que les autres transporteurs. Ainsi victimes de la disparition des marchandises précieuses, du déplacement des routes commerciales et de bonnes intentions de l'administration, les transports chameliers déclinèrent lentement, privant les nomades des revenus sans être élevés, qui leur profitaient directement. Le commerce caravanier transsaharien, bien que profondément réduit, survivra malgré tout aux techniques modernes en s'adaptant au contexte ; le chameau autrefois rare du fait des son coût, se « démocratisa » en ce milieu de XXe siècle, devenant à la portée des toutes les bourses. De plus, certaines parties de l'ensemble saharien étaient « défendues » par leur situation géographique, notamment dans la partie centrale du massif.

La ville d'Agadès reprenant de plus en plus d'importance, l'administration coloniale ne tarda pas à mettre en place certaines infrastructures de base pour mieux encadrer la population et tirer des profits communs à toute entreprise coloniale. A titre d'exemple les marchandises transportées en 1912 sur la piste (nord-est) allant de Tripoli à Kano et qui passaient par Ghât, Janet, Iférouane et Agadès : « les marchandises transportées étaient du papier d'Italie et d'Angleterre, des cotonnades de Manchester, de la verroterie de Venise et de Trieste, des aciers de Styrie ou de Solingen, du sucre, des chéchias, couvertures et burnous fabriqués en Tripolitaine, enfin quelques produits de l'Extrême-Orient, thé, clous de girofle, parfum ; dans le sens sud/nord, de l'ivoire, des plumes d'autruche, des peaux de bœuf, de bouc et de mouton, des selles et autres objets de maroquinerie confectionnés à Agadès ; la valeur des marchandises contrôlées à Iférouane avait été de 565.000 Frs pour le sens nord-sud, et de 134.000 Frs pour le sens sud/nord » (Capot Rey, Ibid., 292). De telles valeurs marchandes nécessitaient la mise en place même tardive de quelques infrastructures de base.

3.3 Infrastructures de confort ou d'exploitation

Parmi les réalisations à mettre au crédit de l'administration coloniale française, l'école publique figure en bonne place. Celle-ci fut créée dès 1910 dans les locaux mêmes du Cercle,

sous la supervision directe du commandant. Les premiers enseignants, du moins ceux qui assument ce rôle important étaient ses collaborateurs directs, les interprètes, les tirailleurs ou mêmes les cuisiniers. Il fallut attendre 1924 pour qu'un vrai « professionnel », un moniteur accède à ce poste. L'école publique connut alors un confort relatif avec à sa disposition un bâtiment autonome distinct du poste administratif. Cinq ans plus tard, elle fut transférée dans l'enceinte même du palais du sultan et l'année d'après dans la résidence de Kaocen durant les événements de 1916-17, l'actuel hôtel de l'Air. En 1933 un nouveau bâtiment exclusivement destiné à l'enseignement fut édifié, tandis qu'en 1947 des écoles dites « nomades », sédentaires en réalité virent le jour, dans la perspective de toucher au plus près les populations. (Adamou, 1979).

L'année 1919 voit la création au sein du poste administratif d'une ligne téléphonique à usage public et privé sur certaines localités du territoire nigérien. Ce même service assumait les fonctions de météorologie. L'aérodrome avait été aménagé au sud de la ville en 1936 sur les ruines des quartiers historiques de *Terdjiman* et *Misrata* bien décrits au milieu du XIXe siècle par l'explorateur allemand H. Barth (Barth, 1860). Le nouvel emplacement de cet aérodrome bloqua l'extension méridionale de la ville, tandis qu'un service de l'élevage fut mis en place doté d'un centre au nord-ouest de la ville, et plus tard, non loin de là un centre médical, complété d'une maternité en 1956. Enfin, un vrai bureau de poste et télécommunications fut créé.

Le service des « travaux publics » n'était pas en reste. Plusieurs tracés furent réalisés pour désenclaver la ville d'Agadès, elle-même « aérée » de rues confortables, certaines dès la création du poste militaire en 1905. Ainsi, le fort Dufau, siège du pouvoir politique et administratif et résidence du commandant fut aisément relié à la ville. L'automobile pouvait alors circuler dans la ville, tandis que le centre de la cité était l'objet d'un aménagement urbain plus adéquat grâce la réorganisation du marché. Plusieurs boutiques tenues en grande partie par des nord-africains étaient installées autour de ce marché dont de nouvelles constructions solides en banco remplacèrent les paillotes inconfortables et assez souvent victimes des incendies.

La répression coloniale entre 1917 et 1920 avait été dure. L'administration coloniale elle-même s'en rendit compte, au point de desserrer l'étau autour des populations pour le plus grand bien des activités économiques. Une lente reprise des activités économiques s'amorçait. De 1927 à 1947, la population de l'ensemble de la région passa de 27000 à 32000 personnes, tandis que le cheptel se chiffrait « pour la même période, de 7300 à 27000 pour les chameaux, de 2900 à 15000 pour les bovins, de 6000 à 18000 pour les ânes et de 118000 à 150000 pour

les moutons et les chèvres » (Adamou, 1979, 105). La mutation de l'ancienne cité s'opérait lentement mais inexorablement. Agadès, la citadelle de XVe siècle prenait sa configuration actuelle, théoriquement celle d'une chefferie nomade en milieu urbain, concrètement celle d'une grande agglomération telle qu'on en rencontre dans toute l'Afrique sahélienne.

Conclusion

Entre 1914 et 1915, une grande sécheresse avait secoué l'Aïr occasionnant la perte des animaux, l'une des rares richesses dont disposaient les Sahariens. En dépit de cette calamité, les Français n'ont pas hésité à réquisitionner, comme efforts de guerre (1^{re} Guerre mondiale) le peu de vivres et de bétail épargnés, provoquant un ressentiment profond dans la société touarègue. Celui-ci s'est traduit par son ralliement au soulèvement organisé par le chef de guerre Kaocen et le sultan Tagama, sous l'égide de la Sanusiyya. En effet, en 1916-1917, un conflit ouvert opposa dans le nord du Niger, les troupes coloniales françaises aux Touaregs, refusant et rejetant la domination coloniale. Vaincue à partir du 4 mars 1917, la région d'Agadès connut la « paix française » pendant plus de quarante ans : asservissement, punition collective, humiliation, spoliation et privation totale. Jean-Louis Triaud note à cet effet que, « loin de mettre fin au conflit, l'entrée des Français à Agadès, en mars 1917, puis les victoires successives remportées en Aïr, marqueront donc plutôt le début d'une rancune tenace, d'un désir de vengeance (...) » (Triaud, 1995 : 938).

Dans les années 1930, la situation était encore caractérisée par un soutien massif à la cause de Kaocen avec lequel la grande majorité des Touaregs ne partageaient seulement que le mécontentement à l'égard des Français. Mais après la levée du siège d'Agadès, la poursuite des assiégeants et leur élimination physique, s'ouvre, dans une atmosphère difficile, une nouvelle étape de « la paix française » marquée par la récupération des activités commerciales et la mise en place d'une infrastructure de prestige et d'exploitation.

De cette domination militaire, politique et économique, le capitaine Yves Urvoy a fait un constat d'échec. Ainsi soulignait-il : « notre occupation d'abord, la guerre ensuite, ont bouleversé la société touarègue. Les Kel-Oui ont glissé vers le sud. L'Anastafidet, qui avait depuis le XIXe siècle à Olleloua, dans le Damergou, un pied-à-terre où il venait surveiller les caravanes vers Kano, est maintenant presque constamment en pays haoussa. La plupart des Kel-Oui ont quitté l'Aïr pour le Tegama ou le Damergou. Les Kel-Fadeï, ruinés par la guerre et les rezzous des Hoggars du Tessellamane restés sagement de notre côté, sont maintenant

parmi les tribus les plus misérables, et n'ont presque plus de chameaux » (Urvoy, 1936 : 196). Le retard que cette région après les Indépendances est inhérent à cette « paix française » dont les tristes souvenirs sont encore gravés dans les esprits.

Bibliographie

A. Documents d'archives

- -Rapport du Lieutenant Jean du 13 Oct 1904 (côte 1E1. 31), 59 pages manuscrites portant sur l'installation provisoire à Agadès.
- Rapport de Bilma de 1907, 4 pages dactylographiées portant sur l'occupation d'Agadès et de l'Aïr. (Côte 1E3. 38)
- Compte rendu sur la situation en Aïr fait par le Capitaine Vitali, commandant du cercle d'Agadès au commissaire du gouvernement au territoire militaire du Niger à Zinder, 5 pages manuscrites mal datées.
- Rapport du 1^{er} trimestre 1917 sur les événements d'Agadès et sur la révolte des Touareg, 10 pages dactylographiées du Capitaine Faulque de Jonquières en date du 23 Juin 1907. (Côte 1E8. 32).
- Rapport politique "questions en cours, suite" du 1^{er} trimestre 1917, 14 pages dactylographiées en date du 14 Juillet 1917.
- Rapports politiques des 3^e et 4^e trimestres des 8 octobre 1917 (8 pages dactylographiées) et 31 décembre 1917 (5 pages dactylographiées) du commandant du cercle d'Agadès le Capitaine Paquette. (Côte 1E8. 16)
- Rapport politique "questions en cours, suite" du 1^{er} trimestre 1918, 14 pages dactylographiées en date du 14 Juillet 1917.
- Rapport politique du quatrième trimestre 1919.
- Monographies du cercle d'Agadès

B. Travaux de recherches

- ADAMO, A. 1979. *Agadez et sa région, contribution à l'étude du Sahel et du Sahara nigériens*, Niamey, Institut de Recherches en Sciences Humaines, 355 p. (Etudes Nigériennes N°44).
- BARTH, H. 1860. *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855*, Traduction ITHIER, Paris, A. Bohné, 4 Volumes.
- DUFOUR, J-L. 1987. *La révolte de l'Aïr*, Paris, Centre d'Etudes sur l'Histoire du Sahara, 262 pages.
- FUGLESTAD, F. 1973. « Les révoltes des Touareg du Niger (1916-1917) », *Cahier d'Etudes Africaines*, XIII, 49, pp. 82-120.
- GAFFIOT, R. Capitaine. 1939. « L'Aïr en feu », *Revue militaire de l'Afrique Occidentale Française*, 42, Juillet.

- GAFFIOT, R. 1945. « Le siège d'Agadès 1916-1917 », *Revue historique de l'armée*, 1, juillet, pp. 153-163.
- GAFFIOT, R. 1945. « La pacification de l'Aïr », *Revue historique de l'armée*, 2, octobre, pp. 305-316.
- IBOS, P. (Général), 1938. « La défense d'Agadès », *Revue des Troupes Coloniales*, mai, pp. 395-408.
- KHORAT, P. 1922. « Un épisode colonial de la Grande Guerre. La défense d'Agadès », *Le Correspondant*, 10 octobre, pp. 41-62.
- MANGEOT, P. Général. 1930. « Le siège d'Agadès raconté par un prisonnier de Kaossen », *L'Afrique Française, Renseignements Coloniaux*, août, pp. 479-482.
- PATUREAU-MIRAND. 1949. « Le siège d'Agadès », *Tropiques*, décembre, pp. 66-69.
- RIOU, Y., 1968. *Contribution à l'histoire du Niger : La révolte de Kaocen et le siège d'Agadès (1916-1917)*, Niamey, 1968, 154 p.
- SALIFOU, A. 1973. *Kaoussan ou la révolte sénoussiste*, Niamey, CNRSH, 229 p.
- TRIAUD, J-L., 1978. « Un épisode oublié de la guerre de Kaocen. La lettre des savants et de notables d'Agadez au colonel Mourin (4 Mars 1917) », *Annales de l'Université de Niamey*, T. I, pp. 263-271.
- TRIAUD, J-L. 1995. *La légende noire de la Sanûsiyya. Une confrérie musulmane saharienne sous le regard français (1840-1930)*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2 volumes, 1151 p.
- URVOY, Y. 1936. *Histoire des populations du Soudan central (colonie du Niger)*, Paris, Larose, 1936, 350 p.
- YAHAYA, I. 2012. « Une équipée bicéphale périlleuse : l'attaque et le siège du blockhaus d'Agadès en 1916 », décembre, *Mu Kara Sani*, Revue de l'IRSH, Niamey, N°17, pp 44-61.
- YAHAYA, I. 2013. « Enjeu d'une implantation coloniale en 1905, la ville d'Agadès au Niger », *Annales de l'Université de Niamey*, Tome XIII-B, pp. 64-74.
- YAHAYA, I. 2015. « Quand les Sahariens défièrent la France, un épisode méconnu de la guerre coloniale », Décembre, *Encre*, N°2, pp. 65-90.